

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS.

COMPTE-RENDU

DES

Fouilles des Meurgers et des Vernats,

EN 1903.

EXHUMATION D'UN VILLAGE GALLO-ROMAIN,

Sur le territoire de Saint-Germain-des-Champs (Yonne).

Aux mois d'août et de septembre 1903, la *Société d'études d'Avallon* fit pratiquer des fouilles sur le territoire de Saint-Germain-des-Champs, aux lieux dits les Meurgers et les Vernats, à 1.500 mètres du hameau de Montmardelin et à égale distance des ruines gallo-romaines du bois des Chagniat. Dans ces dernières furent découvertes, en 1838, les deux belles mosaïques du château de Chastellux, toutes les deux de la meilleure époque : la grande, restaurée, actuel ornement du dallage, dans la salle des Gardes ; l'autre, de nature peut-être plus fine encore, mais incomplète, laisse regretter l'intégrité de ses dessins, dans la partie supérieure de la curieuse tour Saint-Jean.

Le monticule des Meurgers-Vernats domine le plateau de Montmardelin, lui sert au midi d'ample fond de tableau et rien ne répugne que ce nom de Montmardelin, *Mons-Marcellini*, mont de Marcellin, n'ait été le nom primitif du village gallo-romain et qu'après le saccagement de la colline, il ne soit descendu, avec force matériaux, pour revivre dans une localité nouvelle, mieux située et de civilisation différente.

Quoi qu'il en soit, en parcourant les chemins boisés des Chagniat et des Meurgers, on éprouve le plaisir de se sentir, par le souvenir, en plein pays gaulois ou gaulois romanisé, en plein centre d'une population assez dense et réunissant les deux extrêmes de la société : seigneurs et paysans.

Dans la somptueuse villa des Chagniat furent retrouvés une vingtaine de corps humains, dont l'un tenait encore à la main un tronçon d'épée. Dans une seule des habitations plus humbles des Meurgers, surgirent, sous la pioche, une dizaine de crânes. Mais que d'autres se trouvent entièrement pulvérisés ou ensevelis sous les décombres inexplorés ! De ces restes humains, les uns furent réinhumés sur place ; les autres, notamment les fragments de crânes, furent transportés dans le vieux cimetière de Saint-Germain. Si seulement, en retour de ce bon office, ces personnages d'une époque tout autre, pouvaient quelques instants converser avec nous !

Le but de ces fouilles était moins de découvrir des choses d'art, de numismatique, que d'élucider une question d'histoire locale qui s'imposait. Depuis des siècles, depuis l'exploration des Chagniat surtout, les habitants de Montmardelin se répétaient de père

en fils qu'il avait existé jadis de vastes constructions, tant sur les bords de la Bouchoise que dans les champs des Meurgers, proches du bois, puisqu'il s'y rencontre force débris de tuiles, des terrassements faits de main d'homme, des moellons taillés, arrachés par la charrue, des preuves maintes fois renouvelées de murs latents. On ne se trompait point sur le fait en général, mais l'incertitude régnait sur l'importance des constructions, leur antiquité, leur origine, leurs rapports avec les Chagniat, l'époque approximative de leur destruction. Maintenant ces questions ne se trouvent plus sans réponse.

En 1903, la *Société d'études d'Avallon*, munie de l'autorisation de M. Barthélemy de Baltus, époux de M^{me} Berthe Dorneau, d'Island, et possesseur du château de Theil-sur-Vanne ; munie également de la permission des propriétaires des champs attenants : Jean Seuvre et Jacques Houdin, de Montmardelin, vota une somme de cent francs et chargea M. l'abbé Tissier, curé de Saint-Germain, de diriger les travaux. Dès la fin d'août, trois et parfois cinq ouvriers se mirent à l'œuvre avec une énergie persistante, quotidiennement stimulée par la nouveauté de la besogne et l'attrait de l'inconnu.

Première fouille des Meurgers

Elle eut lieu dans une chaume de Jean Seuvre, à une vingtaine de mètres du bois de la Bouchoise, en face d'un amas de décombres qui surgit dans le taillis. En cet endroit, la friche présente un exhaussement peu naturel, à la surface duquel les fragments de tuiles mêlent leur couleur rougeâtre à la nuance

bronzée des ronces. Une tranchée d'une quinzaine de mètres de longueur et d'une profondeur de 0^m60 à 1^m70, révéla l'existence de trois murs transversaux, épais, solides, bien construits. Une partie des pierres provient de Montmardelin ; les autres, émaillées et rugueuses de gryphées arquées, comme il s'en trouve aux ruines des Chagniat, furent amenées du lias, des environs d'Uzy, par la voie romane qui suivait à peu près la route actuelle de Saint-Père à Quarré et sur laquelle débouchait le chemin ferré des Meurgers et des Chagniat, décrivant ainsi le quart d'un ovale. Le mortier se trouve mélangé de terre prise sur place et de chaux, riche en coquillages, pareillement importée des parages calcaires les plus voisins, avec lesquels les communications devaient être faciles. Une humidité plus que millénaire a quelque peu ramolli cette espèce de ciment, mais l'exposition au grand air le durcit d'une manière étonnante. A cinquante centimètres en terre, s'étend une couche de béton et, sur ce béton, un dallage de grosses tuiles renversées, les moulures en bas, s'agençant les unes aux autres par une entaille pratiquée aux angles, de manière à former un bloc uniforme et immuable ; ce genre de carrelage se retrouvera dans toutes nos fouilles postérieures. Ainsi, les grosses tuiles servaient tantôt de toiture, tantôt de carrelage. Pour mieux soutenir ce dernier, tous les murs présentent une retraite de six centimètres, à la hauteur du béton ; c'est une observation générale. Quand des tuiles se juxtaposaient pour toiture, des tuiles demi-cylindriques, dont on a retrouvé également des quantités, couvraient les lignes séparatives.

Tuiles à l'extérieur, tuiles à l'intérieur : cette pro-

fusion s'explique. Le sous-sol, mélange de feldspath rougeâtre, gras, et de grains de quartz, est favorable à la briqueterie et, de fait, la tuilerie, comme nous le verrons, ne se trouvait pas éloignée.

Au-dessus du carrelage, en partie brisé par la chute des murs, trois centimètres de cendres, de charbon, de terre calcinée, traçaient une ligne funèbre aux deux parois de la tranchée et enlevaient toute illusion sur le genre de destruction de l'habitation.

Pas rares non plus les fragments de poteries multicolores et grossières. Plusieurs clous oxydés furent aussi découverts.

Quand nous eûmes l'assurance de la présence d'une simple habitation de culture, nous dirigeâmes nos recherches vers le tumulus d'en face, à la lisière du bois, et qui semblait nous convier.

Secondes fouilles des Meurgers

Ici, le déblaiement nous l'apprit, nous nous trouvions sur les ruines d'une maison bourgeoise, probablement la demeure du régisseur des exploitations agricoles ou industrielles environnantes.

Le tumulus, de forme à peu près rectangulaire, peut mesurer une vingtaine de mètres de longueur. Tous les bords ont été fouillés dans le cours des siècles et jusqu'au siècle dernier, pour l'extraction de matériaux abondants et tout façonnés. Les constructions, les routes ont eu leur part. Ces abords creux, recouverts de ronces gigantesques, et quasi impénétrables, ont semblé favorables aux hôtes farouches de la forêt pour y établir des bauges de prédilection.

Mais, pour les mêmes raisons, le dessus des ruines

ne fut pas non plus complètement épargné. Il a fallu même des charrois extrêmement multipliés pour que, des décombres considérables, car ils l'étaient, il ne reste plus que quelques meurgers, dont l'un très réduit. Le nôtre, le plus grand, haut d'un mètre, se trouve couvert d'une végétation serrée de gros arbrisseaux ou de rejetons forestiers, issus de souches séculaires. Une éclaircie à la serpe, tracée en forme de croix, sur tout l'emplacement à explorer, servit de guide aux ouvriers. La tranchée Nord - Sud mesure 16 mètres de longueur, avec une profondeur variable de 0^m30 à 1^m30 et une largeur de 0^m60 à 2 mètres, selon les besoins. La tranchée transversale de l'est à l'ouest n'a que 12 mètres et consiste principalement dans le déblaiement d'un intéressant corridor.

PREMIÈRE TRANCHÉE. — Cette tranchée mit à découvert six murs qui la coupent en travers, murs de 0^m33 à 0^m63, construits à inégales distances, formant quatre pièces consécutives, excepté la troisième et la quatrième séparées par un corridor. Quoique murs de fondations, ces murs antiques présentent un tel respect de la taille, de l'alignement et de la solidité que les visiteurs maçons étaient dans l'admiration.

En parlant de visiteurs, ce n'est pas trop d'en porter le nombre à 300, de professions et de qualifications très diverses.

Première chambre, au nord, rien d'exceptionnel; dallage en tuiles.

Deuxième chambre, exhibition d'un crâne humain, à trente centimètres de profondeur, et rempli de terre par suite de l'infiltration des eaux. Comme on le secouait pour le vider, il tomba en pièces et on ne

put emporter que le sommet. Même accident arriva à tous les crânes découverts. Le reste du corps, plus en contact avec la chaux des mortiers et des enduits, s'était dissous plus rapidement. Cette mise à jour d'un objet qui nous touche de près nous impressionna vivement, mais nous n'étions qu'au commencement de nos émotions.

La *troisième salle* a présenté un reste de baignoire, en pierre et ciment. L'extrémité en est demi-circulaire, avec des parois de vingt centimètres de hauteur. Le reste a dû être renversé par la chute de matériaux et par des pioches plus anciennes que les nôtres (1). Mûs par une légitime curiosité, nous avons élargi la tranchée de deux mètres en cet endroit. Cette excavation nous a révélé sur le carrolage des débris de verre épais, verdâtre, à demi-opaque, restes probables d'un de ces vases carrés, arrondis seulement aux angles et retrouvés fréquemment dans les décombres des anciennes villas et cités, par exemple à Pompéi ; des débris de petits vases aussi fins que des vases à parfum ; au milieu de la pièce, une petite maçonnerie carrée, de cinquante centimètres de hauteur sur quarante de largeur et surmontée d'une dalle de pierre blanche débordant un peu de chaque côté comme le chapiteau d'un piédestal : autel domestique ou support de statue ; la mâchoire d'un chien ayant partagé le sort de ses maîtres ; un peu plus loin, des ossements de grandes personnes et à côté des ossements d'enfants ; deux grandes pierres de taille de nature oolithique, comme il s'en trouve aux environs de Saint-

(1) Assez dépourvus de linge de rechange, les peuples anciens, les Romains surtout, comprenaient la nécessité hygiénique d'user de bains fréquents.

Père : l'une, seuil passablement usé ; l'autre, une imposte. Près la troisième chambre, la tranchée traverse un corridor, pièce la plus curieuse de la fouille. Il en sera parlé plus loin. De l'autre côté de cette galerie, une *quatrième et dernière chambre*. Celle-ci offrait un cachet encore plus bourgeois que le reste de l'habitation. Des petits carreaux de deux centimètres d'épaisseur sur quinze de côté, striés à la face supérieure de neuf raies en forme de croix de Saint-André, composaient le carrelage. Des plaques de grès scié, de quinze centimètres de haut, servaient de plinthes. Sur les murs, comme sur ceux du corridor et de la salle de bains, s'apercevait un épais crépi ; sur ce crépi, un léger enduit d'une composition semblable à du plâtre, de trois ou quatre millimètres d'épaisseur, et, sur cet enduit d'un poli remarquable, une couche de peinture violâtre, peut-être rouge dans le principe, pour l'entresol. Pour le reste, une couche de peinture jaunâtre et comme vernissée. Un mince filet rouge, très régulier, encadrait la peinture jaune. Sur ces peintures soignées, des fresques étalaient-elles leurs dessins ? C'est bien probable, mais nous n'osons pas le constater. De même pour les mosaïques. S'en trouve-t-il dans les pièces inexplorées et surchargées de décombres, comme il s'en est trouvé aux Chagniat, dans trois chambres sur vingt ? Nous ne pouvons affirmer qu'une chose, c'est que nous n'en avons point rencontré. De place en place, des débris de poterie absolument fine, sans être samosienne, ouvragée, indiquaient qu'aux jours de sa gloire, cette pièce ne manquait ni d'élégance, ni d'ornementation. Un petit objet demi-sphérique, en quartz de nos pays, propre à décorer, par incrustation, par exemple des

bordures de cheminée, révèle une industrie de l'époque.

Passons à la TRANCHÉE TRANSVERSALE, de l'est à l'ouest. Elle met à jour une chambre vulgaire de quatre mètres et un corridor de huit mètres et non sans intérêt.

Entre la chambre et le corridor, un mur assez épais se trouve percé d'une *lucarne*, sorte d'œil-de-bœuf, située à cinquante centimètres au-dessus du carrelage, destinée à l'éclairage et à l'aération du corridor. Or, dans ce fond de corridor, près de la petite ouverture en question, quelque chose d'anormal s'est accompli jadis. Dans les décombres, sous un pêle-mêle de tuiles et de pierres, à moins de trente centimètres de profondeur, quatre crânes humains se présentèrent, gisant là sur une surface d'un mètre carré, dans l'attitude de soldats tombés sur un champ de bataille : l'un, le front en haut, l'autre, sur le côté, d'autres, la bouche dans la poussière.

La mâchoire inférieure d'un homme encore jeune, garnie de quatorze dents bien conservées ; derrière cette mâchoire, une succession de vertèbres ; à la suite de ces vertèbres, deux fémurs engagés dans la lucarne mentionnée plus haut, ne laissaient guère de doute sur la nature de la tragédie qui s'est déroulée dans cette enceinte.

Les habitants refoulés ou réfugiés dans la galerie pour y combattre ou mourir ensemble, et parmi eux un jeune tentant de s'évader et frappé de mort avant d'avoir réussi, tel fut le drame sanglant exécuté dans cette pièce centrale et sur tout son parcours. Car deux mètres plus loin, encore un crâne ; un peu plus loin, encore un autre : vraie pièce à odeur de carnage.

Sous l'extrémité occidentale du corridor et sous une partie de la salle des bains, *une citerne* de trois mètres de largeur étendait ses voûtes, mais voûte et parois latéraux se sont écroulés dans un commun éboulis. Nous avons abandonné cette fosse à moellons taillés, après une excavation de trois mètres de profondeur. Nul doute que d'autres particularités ne se fussent offertes à notre vue, si nous eussions continué l'exploration ; mais la grosseur séculaire des souches du taillis, l'encombrement des matériaux, la conviction acquise sur les ruines présentes, nous ont poussés vers un autre point.

Comment s'est accomplie cette œuvre de destruction ?

Un vieux chemin, qui passe dans le bois à une dizaine de mètres, surchargé, voilà des siècles, de débris de tuiles et de pierres noircies, empruntées aux décombres, ne laissent aucun doute sur la catastrophe finale. Après une scène de massacre, une scène d'incendie, puis une ruine complète.

Ce sort fut également celui d'autres habitations voisines.

Troisièmes fouilles, aux Vernats

Celles-ci furent exécutées à 450 mètres plus bas que les premières, sur la déclivité du côteau des Vernats attenant aux Meurgers, dans un champ appartenant à Jacques Houdin.

Depuis longtemps, une vaste surface marquée de débris de tuiles, et signalée par des heurts de charrue à des pierres taillées, intriguait les propriétaires et les passants. Nous nous trouvions en terre labourable : l'exploration fut facile.

Une tranchée de 0^m50 à 1^m50 de profondeur, sur 50 mètres de longueur, d'abord simple, puis double comme les deux branches d'un Y majuscule, afin de suivre le pli du terrain, donna des résultats satisfaisants. Huit gros murs transversaux du levant au couchant, et légèrement en retraite quand il s'agissait d'asseoir un carrelage, coupèrent les percées. Dès les premiers mètres commencés vers le bois, nous fûmes avertis de la présence d'une *ancienne tuilerie*. D'abord des fragments de tuiles calcinés, vitrifiés, noirâtres ou violâtres, sur la noirceur desquels se détachait la blancheur du quartz ; puis, des briques tourmentées, soudées ensemble par un excès de cuisson ; plus loin, des débris rouges d'un côté, bruns et friables de l'autre, comme des tuiles à moitié cuites ; enfin, des tuiles simplement durcies au séchoir et étrangères à toute cuisson, constituaient des preuves croissantes, quand, au 32^e mètre, vint s'en ajouter une autre d'un plus gros poids.

Nous fîmes la rencontre d'un carré de deux mètres de côté, sur un mètre de profondeur, rempli de terre calcinée et de cendres. Nous en avons conclu à l'existence d'un *four à tuiles*.

Un fragment de carreau de 0^m05 d'épaisseur, sur 0^m25 de longueur et 0^m15 de largeur, indiquait l'emploi de carreaux de ce genre pour murs de refend et la construction du four lui-même. Nul doute que si cet endroit n'eut été déjà fouillé et refouillé, nous eûmes rencontré bon nombre de ces briques.

Près de ce four, un maxillaire inférieur et d'autres ossements humains sont venus rompre la monotonie des recherches.

Toujours des ossements d'hommes, des ruines

nobles au milieu de ruines infâmes ! Combien d'autres gisent inaperçus, poussière retournée à la poussière !

Plus loin, mise à jour d'une *grosse jarre* ou *amphore* brisée et pleine de terre. Tous les morceaux semblent subsister, à l'exception du goulot, et provoquer une reconstitution. Elle mesure 0^m63 de largeur, sur 0^m50 de hauteur. La terre en est grêieuse, rougie au dehors par la cuisson et bleuâtre à l'intérieur. Son extraction a laissé, dans la terre grasse et durcie, une forme aussi bien dessinée que dans de la neige. La cachette ou petite cave où se trouvait cette jarre était creusée à 1^m70 de la surface du sol ; une trappe devait y donner accès. Peut-être gisait-elle en cet endroit, abandonnée, bien avant même la construction du four d'à côté.

Quelques petites plaques de verre épais, verdâtre, doux à la vue, furent extraits du gravois.

Jusqu'ici, malgré la découverte de plusieurs mètres cubes de débris de tuiles, nous n'avions pu en rencontrer d'intactes ; nous eûmes le plaisir d'en voir exhumer deux tout entières dans notre nouveau champ d'investigation. Or, savez-vous ce qu'elles pèsent ces tuiles ? Chacune dix-sept livres.

Etonnez-vous de la puissance des murs destinés à supporter un pareil fardeau. Pas une parcelle de bois ne s'est offerte à nos yeux. Tout bois se trouvait décomposé depuis de longs siècles.

Ainsi, en avançant toujours, les ouvriers exhumèrent une sorte de barre de fer carrée, comme un fleuret, longue d'une trentaine de centimètres, se terminant en pointe aux deux extrémités. Il est bien probable que c'était une sorte de stylet, de poignard ; mais le manche en est dissous depuis longtemps. Les

clous eux-mêmes (nous en avons bien réuni une vingtaine, de dimensions et de façons diverses), portent tous l'empreinte de la souffrance, de l'oxydation.

Enfin, une *pièce de monnaie*, longtemps désirée, est venue réjouir nos esprits, à la fin de nos travaux. Cette pénurie de médailles ne nous surprenait qu'à demi, attendu que dans la somptueuse villa des Chagniat on n'en a trouvé que trois ou quatre. Les envahisseurs se gardaient de laisser derrière eux ni arme ni argent, hors le cas de cachette ; ils avaient trop besoin de l'un et de l'autre.

Notre monnaie est un bronze impérial, à la figure de profil et laurée.

Quel est cet empereur ? Comme les lettres et l'envers sont effacés, on ne pourra établir son identité qu'en comparant la pièce à d'autres.

La seconde branche de la tranchée, dirigée vers l'est, offrit les mêmes murs de fondation, sans présenter le même intérêt de détails.

Dans l'une et dans l'autre, les tessons de *poterie*, de vaisselle plutôt, pullulaient comme on devait l'attendre d'un établissement considérable et desservi par un nombreux personnel. Mais ces poteries de nuances et d'origines diverses ne se distinguent en rien.

Pour tracer une sorte de plan d'ensemble de l'habitation, nous avons poursuivi à droite et à gauche le déblaiement des principaux murs transversaux et voici ce que nous avons remarqué :

1° Une partie de ces murs, du côté de l'est, dépasse la grande ligne rectangulaire, pour former des contreforts à l'habitation en pente de ce côté, ou mieux

des supports d'appentis et d'auvent, contre les pluies de l'ouest.

2° Au nord et à l'ouest, des murs irréguliers s'amorcent aux plus gros murs et indiquent un amas de constructions secondaires et irrégulières s'appuyant sur le principal bâtiment.

3° Des interruptions dans les fondations font conjecturer qu'on avait enlevé les anciens matériaux tout façonnés.

4° Quoi qu'il en soit, on peut réduire aux deux formes suivantes les principales constructions de l'ensemble. D'abord, du côté du nord, un rectangle de 27 mètres de longueur, sur 33 mètres de largeur. Au sud, un autre corps de bâtiment rectangulaire de 23 mètres de long, sur 12 mètres de large.

Le *chemin romain*, c'est-à-dire avec hérisson et cailloutis, arrivait directement des Chagniat où il se voit encore, traversait la route romaine d'Avallon à Lormes, route retrouvée sur plus d'un kilomètre (1), desservait la colonie agricole et industrielle des Meurgers-Vernats, traversait la cour de la tuilerie, comme nous l'avons constaté, et se dirigeait, à travers le bois actuel, vers la route montant de Saint-Père à Quarré, Gouloux, Autun. C'est la double extrémité de cette courbe, tant du côté de Cérée que du côté de la Ronce qui nous échappe ; mais la courbe elle-même s'est révélée distinctement aux trois points précités : Chagniat, Meurgers, Vernats.

(1) De Chêne-Beau aux Cabanes, parallèlement à la route nouvelle ; c'est la vieille route, avant le xviii^e siècle.

Deux endroits nous restaient à explorer : un petit monceau de pierres dans la Bouchoise, près des ruines de la maison bourgeoise, et un terrassement entre les fouilles des Meurgers et des Vernats, de 50 à 80 mètres du bois, dans une propriété actuellement à Jean Houdin, mais la chose nous a semblé inutile. Les pierres du petit tumulus indiquent suffisamment par leurs tuiles une habitation détruite ; les substructions à fleur de terre, la découverte de la partie concave d'un petit moulin gaulois, le passage du chemin romain, passage signalé par le glissement de la charue comme sur un pavé, par les pierres arrondies qu'elle roulait à chaque labour, nous ont détourné d'entreprendre de plus probantes recherches.

En somme, nos fouilles constituent donc la mise hors de doute de cinq corps de bâtiments séparés, de tout un groupe, de toute une colonie gauloise ou plutôt gallo-romaine, sur un emplacement de 160 mètres de longueur, sur 130 mètres de largeur, en communication avec les nombreuses habitations de la superbe villa des Chagniat, et les deux routes romaines d'Avallon à Lormes, et d'Autun à Sens, lesquelles se croisaient presque à la même place qu'aujourd'hui. Outre la proximité des routes romaines, la proximité de belles sources avait motivé une fixation de séjour en ces parages.

Maintenant, quels furent les destructeurs de nos localités ? Peut-être les Burgondes, jetés sur l'est et le centre de la Gaule, à la suite des hordes d'Alains, de Gépides, en l'an 406.

Plus probablement les Bagaudes, ou hommes des bois, paysans révoltés à cause de l'excès des impôts,

partis vers 285 des frontières de la Belgique, sous la conduite de généraux gaulois, acharnés destructeurs des riches villas romaines, propriétés de leurs exacceteurs, ravageurs surtout des environs d'Autun, la ville sœur et émule de Rome, et finalement broyés par Maximien Hercule, collègue de Dioclétien, à Saint-Maur-les-Fossés, près Paris.

Cette date reculerait d'un siècle — jusqu'au troisième — la catastrophe des Chagniat-Meurgers. Le fait paraît d'autant plus plausible que dans les métairies détruites autour d'Autun on n'a pour ainsi dire retrouvé aucune monnaie postérieure aux anciens empereurs. Les plus récentes, recueillies aux Chagniat, datent de Tetricus, gouverneur des Gaulois, qui s'était fait proclamer empereur et céda sa couronne à Dioclétien, fin du III^e siècle.

La haine, les coups des Bagaudes s'adressaient seulement aux administrateurs romains, à leurs palais, à leur despotisme avare. Si les habitants des Meurgers-Vernats furent englobés dans la réprobation, c'est qu'ils auront pris fait et cause pour le seigneur des Chagniat, leur seigneur probablement, et refusé tout concours à l'insurrection.

Le désastre fut si complet qu'on le jugea irréparable. Les morts furent laissés sous leurs décombres fumants.

Plus tard, des populations nouvelles, de religion et de mœurs différentes, jugèrent préférable de se construire à quelque distance des tombeaux gallo-romains, tout en utilisant les anciens matériaux, des habitations plus en harmonie avec leurs goûts, leurs besoins et leurs sympathies.

Avec le temps, des générations oublieuses du passé se contentèrent de qualifier les ruines du nom peu suggestif de Meurgers et de Chagniat.

TISSIER,

Curé de Saint-Germain-des-Champs.

NOTA. — Le Musée de la Tour de l'Horloge renferme les spécimens des débris recueillis dans les fouilles de la Bouchoise.

